

Contrat

TalkTalk Internet (XDSL) + TV et VoIP



Agence: _____

Collaborateur: _____

Réservé à l'usage interne

Titre*: M. Mme. Famille Société

Prénom / Nom*: _____ Date de naissance*: _____

Rue / No.*: _____ No. de contact*: _____

NPA / Localité*: _____ Nationalité*: _____

Emploi / Employeur: _____

Pièce d'identité*: Carte d'identité Suisse Passeport Suisse Carte de légitimation
 Livret pour étrangers B Livret pour étrangers C Livret pour étrangers L

Numéro du document*: _____

E-mail*: _____ Facture par e-mail*: Oui Non

L'envoi de la facture par la poste est payant, le coût est de CHF 3.- par facture.

Mise en service*: **J'ai déjà Internet et je souhaiterais changer pour TalkTalk:**
Je change ce numéro: _____ de cet opérateur: _____
à TalkTalk pour cette date: _____ numéro OTO⁽¹⁾ (uniquement avec fibre optique): _____

Je désire respecter l'échéance du contrat de mon opérateur actuel.
(La demande de transfert devrait se faire au plus tôt 270 jours avant la fin de la date d'échéance du contrat.)
Date d'échéance du contrat: _____

Je désire quitter mon opérateur actuel sans respecter la durée minimale du contrat courant, et j'accepte de m'acquitter des frais éventuels que cette résiliation anticipée pourrait provoquer.
Date de transfert souhaitée: _____

Je n'ai pas encore Internet. L'activation devrait avoir lieu:
 dès que possible, ou **Numéro OTO⁽¹⁾** (uniquement avec fibre optique): _____
 à cette date: _____

L'activation peut prendre 10 à 20 jours. (1) Le numéro OTO se trouve sur la boîte de raccordement.

Plan tarifaire (Internet)*: **Surf 50 + TV** (CHF 79.95/mois) **Surf 100⁽¹⁾ + TV** (CHF 89.95/mois)
 + 2. TV Box (CHF 5.-/mois)

Durée contractuelle minimale: 24 mois. Veuillez s'il vous plait prendre connaissance des conditions liées au plan tarifaire ainsi que des frais de service.
(1) La vitesse maximale disponible à votre adresse (60 jusqu'à 100 Mbit/s) sera activée.

Plan tarifaire (VoIP)*: **Je garde mon plan tarifaire actuel⁽¹⁾** **Voice Smart** (CHF 29.95/mois)
 Voice Basic (gratuit, d'une valeur de CHF 5.-/mois)⁽²⁾ **Voice Plus** (CHF 34.95/mois)

(1) Uniquement valable pour les clients réseau fixe existants. (2) Le coût mensuel de CHF 5.- est seulement offert gratuitement tant que le contrat de TalkTalk Internet est valide.

La vitesse effective dépend de votre raccordement téléphonique (par ex. la distance par rapport à la prochaine centrale téléphonique). En cas de résiliation, vous devrez nous retourner le modem et la box TV, sinon des frais de CHF 300.- (Fibre optique: CHF 350.-) vous seront facturés. Le contrat doit être résilié 30 jours avant l'expiration du contrat. Si le contrat est résilié avant la fin de la durée du contrat minimale les frais restants seront facturés en une fois. Frais d'activation uniques: CHF 52.50 (Fibre optique: CHF 102.50). Facturation: Les prix sont en CHF TVA incl. Seulement pour un usage à titre privé habituel. En cas de besoin d'un électricien, les coûts de ce service seront chargés au client. L'envoi de la facture par la poste est payant, le coût est de CHF 3.- par facture. Les frais pour paiement par bulletin de versement au guichet postal vous seront facturés ultérieurement. Sous réserve de modification des prix. Par ma signature, je confirme avoir reçu, lu et accepté les conditions d'abonnement et les frais correspondants. Je certifie ne pas être sous tutelle et jouir du plein exercice de mes droits civils. Je déclare accepter les conditions générales de TalkTalk SA et confirme la véracité et l'exactitude de toutes les données fournies par mes soins. Je prends note que TalkTalk SA se réserve le droit d'établir des limites de crédit et de les changer ainsi que de couper la ligne, si les coûts dépassent la limite ou si je suis en retard avec le paiement des factures. Ce contrat commence, sous réserve d'un contrôle de solvabilité positif par TalkTalk, à la date de ma signature. La facturation commence au moment de l'activation du/des service(s) et est en même temps le début de la durée contractuelle minimale. Les corrections manuscrites (à la main) ne sont pas autorisées. Remarque - Frais d'électricien: Nous nous ferons un plaisir de mandater un électricien pour vous. Par votre signature, vous confirmez que vous souhaitez que les frais de CHF 180.- soient débités sur la prochaine facture TalkTalk. Veuillez noter que les CHF 180.- ne portent que sur la mise en circuit dans UPK et aucun travail d'installation supplémentaire. Si vous confiez des travaux supplémentaires à l'électricien, ces frais supplémentaires vous seront également facturés. Envoyez-nous le contrat signé et accompagné d'une copie d'un de vos documents d'identité en vigueur (passeport/ID Suisse, carte de légitimation ou livrets pour étrangers B/C/L).

Lieu, date*: _____

Signature*: _____

*A remplir obligatoirement